



Avec les suppressions d'emplois, l'administration fiscale marche-t-elle « *infiniment mieux* » ?

Eric Woerth a déclaré que les suppressions de postes de fonctionnaires se poursuivraient en citant le cas de l'administration fiscale, "*qui marche infiniment mieux qu'il y a quelques années avec moins de fonctionnaires*". En déclarant ceci, le Ministre va vite en besogne...

Tout d'abord, il suggère que l'administration fonctionne mieux avec moins d'emplois. C'est évidemment inexact. Poussons à l'absurde cette logique et le fonctionnement optimum serait atteint avec aucun emploi...

Il sous-entend également que l'administration fiscale fonctionnait mal avant. C'est également faux, ainsi qu'en témoignent les multiples déclarations de ses prédécesseurs ainsi que les résultats des rapports d'activité ou de performances (selon les appellations retenues)...

Il confirme ainsi clairement que les suppressions d'emplois se poursuivront, en oubliant au passage de préciser que l'administration fiscale a déjà beaucoup trinqué puisque ce sont en réalité deux départs à la retraite sur trois qui ne sont pas remplacés, un niveau supérieur aux annonces présidentielles de deux départs à la retraite non remplacés sur trois.

Toujours plus de boulot pour toujours moins d'emplois, tel donc est le credo ministériel... telle est également la source de mécontentement des agents, qui sont nombreux à se mobiliser régulièrement pour défendre les emplois, les conditions de travail et le pouvoir d'achat (30 % de grévistes le 21 janvier 2010).

En réalité, n'en déplaise au Ministre, les vagues successives de suppressions d'emplois dégradent les conditions de travail et mettent en péril les missions mêmes de l'administration fiscale :

- l'accueil pâtit directement des suppressions d'emplois : ainsi durant la campagne de réception pour le dépôt de la déclaration des revenus, les agents techniciens de l'impôt sur le revenu sont de plus en plus cantonnés à la saisie des déclarations l'accueil étant de plus en plus assurés par leurs collègues d'autres services voire par des contractuels,
- la gestion de l'impôt se fait de plus en plus dans l'urgence alors que la loi fiscale se complexifie,
- le contrôle fiscal (annoncé comme étant une priorité du Ministre...) est touché, les vérificateurs devant par exemple assurer les tâches administratives autrefois assurées par des secrétaires dont le nombre de postes a été réduit,
- le traitement du recouvrement est moins personnalisé qu'avant ce qui est particulièrement inquiétant, notamment en période de crise où les difficultés de paiement sont nombreuses.

L'administration fiscale marche avant tout parce que les agents conservent malgré tout une conscience de leur travail et un attachement aux principes et aux valeurs du service public. Mais les évolutions actuelles (suppressions d'emplois, management de plus en plus déconnecté des réalités fiscales) mettent en danger ces principes et, au final, l'efficacité même des missions. Telle est la réalité des services et du vécu des agents.